

AC2C

Société par actions simplifiée au capital de 54 000 €
Siège social : 5, rue Alexander Fleming 22190 PLERIN
RCS ST-BRIEUC 485112064

Procès verbal de la décision du Président Du 1er février 2011.

Le mardi 1^{er} février 2011 à 9 heures,

Dans les bureaux de la société AC2C, Centre d'affaires, 1 rue des Mimosas 22190 Plérin

Madame Geneviève Léguillon-Geffard,
Président de la société AC2C

Adopte la décision suivante en application de l'article 3 des statuts..


Transfert du siège social

Le siège social est transféré, à compter de ce jour, au centre d'affaires 1 rue des Mimosas à Plérin 22190.

Formalités de publicité

Madame Léguillon-Geffard procédera à toutes les formalités légales et déontologiques réglementaires de publicité.

De ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé par le Président.


Geneviève Léguillon-Geffard
Président